

Procès-verbal

Assemblée générale annuelle de l'Association des résidents du Grand lac Nomingue tenue le dimanche 14 septembre 2025 à 9h00 à la salle Ardouin du centre communautaire de Nomingue

Membres du conseil d'administration présents :

Louis Adam, président

Richard Vallières, vice-président

Heather Johnston, trésorière

Louise Hébert Aubé, secrétaire

Pierre Picotte, administrateur

Céline Bengle, administratrice

Paule Hamelin, administratrice

Bertrand StJean, administrateur

1.Mot de bienvenue

Louis Adam souhaite la bienvenue à tous, en les remerciant de leur présence. Il présente également les membres du conseil d'administration et leur assignation aux divers dossiers. Le président explique aussi le déroulement de la réunion.

2.Ouverture de l'assemblée

Louis Adam déclare l'assemblée ouverte à 9h20

3. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est *proposé par François Caron, secondé par Danièle Guay et adopté à l'unanimité.*

4. Proposition pour exemption de la lecture du procès-verbal du 8 septembre 2024

Sur proposition de Gilles de Bellefeuille, secondé par Eric Desjardins, il est résolu d'exempter la secrétaire de la lecture du procès-verbal et adopté à l'unanimité.

5. Mot du Président et rapport des activités

Le président souhaite attirer l'attention sur les divers dossiers ayant retenu l'attention du conseil d'administration au cours de la dernière année.

1. Le chemin des merisiers et son impact dommageable sur la baie de Bellerive et éventuellement sur le lac occupe l'ARGLN depuis 2018 et fait l'objet d'intervention régulière auprès de la municipalité.
2. Le myriophylle à épi (MAE), bien que pas encore présent dans notre lac, est très préoccupant en raison de sa présence au lac Tibériade. Les endroits préoccupants sont la rivière Jourdain, le lac Barrière et la station de lavage. Afin de minimiser les risques, les associations du grand lac, du lac des grandes baies et de chasse et pêche (ACPN) ont contribué à financer la présence d'une personne au mois d'août à la station de lavage.
3. Le recrutement des membres est une préoccupation constante et à cet effet, du porte à porte fut effectué début

juillet auprès de plus de 400 riverains du lac. Un café-rencontre s'est tenu au golf en février dernier et un « 5 à 7 » fut tenu à l'occasion d'un concert sur l'eau tenu au camping de la baie du soleil. En outre, les communications par courriel, FaceBook et via notre site web furent maintenues.

Au cours de la prochaine année, les dossiers suivants seront priorisés:

- Le plan de gestion des risques des espèces exotiques envahissantes (EEE);
- Les affiches routières de l'association
- La base de données
- Les formations diverses organisées par divers organismes.

Le président demande aux membres de prioriser les « focus groups » organisés par la municipalité en prévision du budget afin de remettre l'environnement au sommet des priorités municipales.

Bertrand St Jean prend la parole par la suite pour traiter de la station de lavage. Il est impérieux d'élargir les plages horaires des préposés au débarcadère si on eut empêcher le MAE de s'installer dans le grand lac.

Au mois d'août, l'ACPN, l'ARGLN et le lac des grandes baies ont assumé une part des \$1200 requis pour ajouter un préposé les lundi et mardi . Le rapport sera produit et servira lors d'une rencontre avec toutes les associations et avec divers organismes pouvant subventionner la présence au débarcadère.

6. Présentation sur la qualité de l'eau du lac

Dans le contexte du rapport des activités, P. Picotte a fait une présentation assez exhaustive sur la qualité de l'eau du Grand lac Nominique à partir des données recueillies depuis 2006-07, suite aux pressions environnementales sur les tributaires et les changements climatiques.

Pierre Picotte passe en revue et explique l'apport des divers tributaires en détaillant le tributaire du chemin des merisiers qui reçoit les eaux de surface et le pluvial du haut du village, l'ancien ruisseau des soeurs venant du haut du village.

Il souligne l'incident survenu les 23-24 juin 2025, soit l'amoncellement de sédiments sur la berge d'un résident du chemin des sureaux, photos à l'appui. Il indique la présence d'un barrage de castors de 100 mètres et rappelle la demande de l'association à la municipalité en 2018 de créer un bassin de sédimentation et un parc ornithologique dans ces milieux humides.

Divers rapports scientifiques furent produits : rapport Laurence en 2021 et rapport de Polytechnique en 2024.

Il est essentiel de diminuer l'apport de sédiments dans le lac et d'améliorer la situation, particulièrement au débarcadère en s'inspirant des expériences des autres, soient Mont-Tremblant et le lac StAugustin à Québec.

Les changements climatiques sont visibles pour tous: hausse de la température de l'eau, pluies et inondations, augmentation des plantes aquatiques et lessivage des sols.

Pour 2026, nous attendons l'estimé des coûts pour une étude de caractérisation des rives déjà effectuée en 2001.

Toutefois, il rappelle que le vieillissement des lacs est causé par des phénomènes naturels pour 70%, selon le professeur Carignan, une sommité du domaine.

7. Présentation et adoption des états financiers 2024

7.1 Proposition pour renonciation à la nomination d'un vérificateur externe

Sur proposition de Robert Allard, secondé par René Racicot, il est proposé de renoncer à la nomination d'un vérificateur externe, le tout adopté à l'unanimité.

Heather Johnston rappelle que les membres peuvent, en tout temps, demander d'avoir accès aux livres comptables.

7.2 Présentation des états financiers

Les états financiers au 31 décembre 2024 sont présentés. Heather Johnston apporte les précisions requises sur les revenus et les dépenses. Elle remercie les membres présents de leur générosité.

Sur proposition de René Racicot, secondée par Luc Robert, les états financiers au 31 décembre 2024 sont adoptés à l'unanimité.

La trésorière a ensuite présenté le bilan financier de 2024 et les statistiques des cotisations 2024. Il est décevant de constater que le nombre de cotisations ne représente qu'environ 15% du nombre d'adresses municipales, malgré les efforts de recrutement déployés au cours de l'année.

8. Elections aux postes d'administrateurs

8.1 Election du président d'élections et des scrutateurs

Sur proposition de Louis Adam, appuyée par Céline Bengle, Robert Allard accepte d'agir comme président d'élection, le tout à l'unanimité.

Sont suggérés comme scrutateurs René Racicot et René Lalande qui acceptent.

Robert Allard rappelle que l'Association est gérée par 9 personnes qui forment le conseil et agissent à titre bénévole. Selon les règlements, les mandats sont de 2 ans et on élit annuellement en alternance, 4 postes et 5 postes.

Sont donc en réélection cette année 5 postes et 2 postes de démissionnaires pour la fin du mandat soit pour un an.

Le président d'élections déclare les mises en candidature ouvertes et rappelle qu'il faut un proposeur et un second pour les mises en candidature.

Il précise qu'il y aura élection par l'assemblée si le nombre de candidats excède le nombre de postes disponibles.

8.2 Élections des administrateurs

Robert Allard déclare que les 5 membres en réélection souhaitent se représenter, soient:

Louis Adam, Richard Vallières, Pierre Picotte, Heather Johnston et Paule Hamelin.

Sur proposition de Francine Létourneau, secondée par René Lalande, il est proposé de réélire en bloc les 5 candidats sortants, de les déclarer élues par acclamation, le tout adopté à l'unanimité.

Louis Adam, secondé par Paule Hamelin, propose Josée Houle qui accepte la mise en candidature.

Céline Bengle, secondée par Claude Roberge, propose Martine Châtelain en son absence, qui accepte la mise en candidature , sous réserve qu'il manque de candidats.

Maurice Varennes, secondé par ?????? Lemay, propose Daniel Lanctôt, qui accepte la mise en candidature.

Le président d'élections interroge la salle pour savoir si d'autres candidatures sont proposées. En l'absence de nouvelles candidatures, le président d'élections déclare la clôture de la période de mises en candidatures.

Compte tenu de la réserve émise par la candidate Martine Châtelain, sont élus par acclamation Josée Houle et Daniel Lanctôt en remplacement de Bertrand StJean et Gabrielle Lessard-Lecours, pour un mandat d'un an.

Des félicitations sont transmises aux nouveaux élus.

9. Présentation de Guy Duval sur l'itinérance à Nominique

Monsieur Duval nous explique la classification provinciale de l'itinérance et ses définitions: visible, invisible, cachée et économique. Il rappelle que l'itinérance n'est pas un choix mais causée par des échecs, des peurs, des problèmes de santé mentale, des ruptures avec la famille, les services sociaux et la société.

Les 4 types se retrouvent dans le village et la moyenne d'âge est de 55 ans, hommes et femmes confondus.

Le principal défi qu'il rencontre est de les trouver et de recréer des liens, de les aider à retrouver la dignité, à développer leur

capacités, à se mettre en mouvement, à reprendre leur médication.

Pour ce faire, il collabore avec la Sûreté du Québec et d'autres organismes.

Les 4 types se retrouvent dans le village et la moyenne d'âge est de 55 ans, hommes et femmes confondus, environ 25-35 personnes.

Pour aider, il demande de faire des dons au marché aux puces de la maison de l'âge d'or et surtout de saluer, de dire bonjour .

Il remercie la municipalité de consacrer des fonds à un travailleur de rue, ce qui est novateur et encore rare.

10. Période de questions, commentaires et suggestions

- Aucun projet futur visant l'utilisation du fonds spécial autre que le MAE
- Nous n'avons pas d'articles promotionnels sauf la carte des bouées et les plaquettes métalliques pour les adresses.
- Devrions-nous faire des tests pour le parasite du castor pour les enfants de la plage? C'est très dispendieux à \$1000/test mais la surveillance de la qualité des eaux de la plage est effectuée par la municipalité et c'est la présence des coliformes fécaux qui est recherchée.
- Présence de mousse blanche sur le bord de la rive au chemin des hêtres: on n'a pas la composition chimique de cette mousse mais elle existe depuis des années!
- Absence de police nautique malgré la présence incessante des moto marines trop proches des baigneurs.

- Remerciement pour le support offert lors d'incident particulier lié à la berge
- Présence plus importante de roulottes sur les terrains ayant un impact sur les fosses septiques: aviser la réception si présence au-delà d'un mois.
- Présence de la technicienne en environnement à nos réunions souhaitable
- Suggestion d'intégrer le lac Barrière (entre les 2 ponts) à notre association en raison de la présence d'algues et de sédiments
- Présence nuisible des RB&B et non respect des règlements municipaux: lettre envoyée aux propriétaires par la municipalité
- Remettre le dossier du débarcadère en priorité en raison de l'ensablement et des difficultés à accéder au grand lac, nouvelle étude à faire sur le dragage minimum des sédiments pour permettre le passage à défaut de quoi les descentes privées se multiplieront.

On profite de cette période pour remercier Bertrand StJean de son implication pendant plus de 15 ans auprès de l'association en lui offrant une bouteille de porto.

Un gros MERCI, Bertrand!

11. Clôture de l'assemblée

Sur proposition de Luc Robert, secondé par Claude Roberge, l'assemblée est levée à 11h45 et le président invite les participants à échanger autour d'un petit goûter.